



C'est quoi ?

Un enseignement pour étudier le cinéma, par une articulation entre approche pratique et créative (réalisation de films courts encadrés par des intervenants professionnels) et approche culturelle et historique du cinéma.

- Un enseignement facultatif en seconde, 1ère et terminale (3h/semaine).
- Un enseignement de spécialité en 1ère (4h/semaine) et terminale (6h/semaine).

Pour qui ?

L'enseignement de CAV est ouvert en option facultative, dès la Seconde, aux élèves motivés, curieux et intéressés par le cinéma, désireux d'enrichir leurs connaissances et leur compréhension du 7ème art.

Pour l'enseignement de spécialité à partir de la Première, les élèves qui auront suivi l'option en seconde sont prioritaires.

Un cadre de travail adapté

- Un espace d'étude et de création dédié au sein du lycée: salle de classe, salle de montage équipée, studio insonorisé.
- Du matériel semi-professionnel de prise de vue et de son (caméras, reflex, micros, éclairages, etc.)
- Des enseignants certifiés en Cinéma-audiovisuel
- Des professionnels du cinéma qui encadrent les travaux pratiques des élèves tout au long de l'année

Section Cinéma Audiovisuel

Lycée Jean Moulin
Pézenas



"Le cinéma est un mélange parfait de vérité et de spectacle" F.Truffaut

Les programmes

En classe de Seconde:

Découverte du cinéma et de l'audiovisuel de manière théorique et pratique, autour de cinq thèmes:

- Le plan, unité de base du cinéma
- Le personnage de cinéma
- Trucages et effets spéciaux
- Rire, pleurer, avoir peur
- Les métiers du cinéma

Option facultative en 1ère et Terminale:

- En 1ère, le programme porte sur 3 thèmes: cinéphilie et programmation, fiction et récits, nouvelles écritures.
- En Terminale, le programme porte sur 3 axes: la critique, les cinémas indépendants, l'expression du sujet à l'écran.

Enseignement de Spécialité en Première:

Approfondissement de l'étude du cinéma de manière théorique et pratique, autour de quatre thèmes:

- Être auteur, de l'écriture au final cut
- Les genres cinématographiques
- Une technique dans son histoire
- Les studios

Enseignement de Spécialité en Terminale:

- Préparation de l'épreuve écrite du bac portant sur l'étude de trois films au programme
- Réalisation d'un court-métrage à présenter à l'oral du bac
- Préparation du grand oral

Et après ?

L'enseignement de CAV est un atout pour de nombreuses formations post-bac : En cinéma-audiovisuel bien sûr (université, BTS, écoles), en Information et Communication, dans le domaine du journalisme et des médias, etc.

La section CAV, c'est aussi

- Assister régulièrement à des projections de films en salle et à des séances spéciales
- Participer à des festivals de cinéma: Cinémed à Montpellier, Itinérances à Alès, etc.
- Participer à des dispositifs spécifiques: César des lycéens, concours de court-métrage ou de scénario, etc.
- Travailler en équipe, de manière autonome
- Bénéficier d'un espace de liberté, de création et d'expression



La FCCM, partenaire culturel de la section CAV

Grâce au partenariat culturel avec la FCCM (Fédération des Ciné-Clubs de Méditerranée), les élèves peuvent:

- Rencontrer des professionnels du cinéma.
- Assister à des projections de films spécifiques.
- Participer de façon privilégiée au festival de cinéma de Pézenas au mois de février.
- Participer à des projets de création.

Pour en savoir plus:



04 67 98 11 55



ce.0340059e@ac-montpellier.fr



<https://jean-moulin-pezenas.mon-ent-occitanie.fr>



www.youtube.com/channel/UCGquZaPlyy5VGERsewnULHg

